

Environnement - Urbanisme - Cadre de vie :

Nous avons reçu le rapport de Monsieur le commissaire enquêteur. Nous avons entrepris l'étude de son contenu. Si certaines observations nous conviennent, d'autres nous interpellent. Bien que considérés comme personnes publiques et associées nous n'avons pas été consultés lors de l'élaboration du document contrairement à l'interprétation du commissaire enquêteur (page 22 du rapport). En effet, s'il nous a été possible d'étudier le dossier, ce fut très tardivement et jamais nous n'avons été associés à son élaboration. Nous regrettons que le document de près de 100 pages que nous avons remis à Monsieur le commissaire enquêteur ne soit que brièvement évoqué. **Nous renouvelons en janvier notre souhait de rencontre avec Monsieur le Maire pour aborder ce sujet avant sa rédaction définitive.** Nous souhaitons connaître les dispositions qui seront retenues en espérant que nos propositions puissent être prises en compte.

L'église Notre Dame 40 ans déjà :

A l'occasion de cet anniversaire, un des sujets de la saison 2012/2013 de l'atelier histoire sera l'étude de l'histoire de cette église récente (dossier sur la création de la ville nouvelle 1965 /1975). Nous proposons une exposition et la création d'un livret historique. **Si vous possédez des documents, des ouvrages, des quotidiens, des photos, des films relatant et illustrant les manifestations, messes, baptêmes, communions, mariages ... s'y étant produits, l'évolution de la construction de ce lieu, ou des vues intéressantes,** nous vous serions reconnaissants de prendre contact avec nous. Nous avons programmé plusieurs dates en janvier/février 2013. Votre aide sera la bienvenue.

Contactez-nous au 06 61 39 09 26 ou maurepas.histoire@gmail.com

Patrimoine Artistique de la Ville Nouvelle « Les Ibis » de Gérard RAMON



Les sculptures et les fresques monumentales, sont prévues dès la conception de la ville de Maurepas. Elles sont une propriété exclusive de la commune et constituent un patrimoine artistique important. C'est au cours de recherches sur la construction de la ville nouvelle que nous avons redécouvert « les Ibis » sculpture de Gérard Ramon, conservés dans les services de la mairie après avoir été vandalisés. **15 000 € seront nécessaires pour financer la restauration.** La ville a décidé fin 2012 de déléguer la maîtrise d'ouvrage à l'association Maurepas d'hier et d'aujourd'hui, concernant la mission de recherche de financement et le suivi du chantier de restauration.

Aussi, en plus des demandes de subventions auprès des collectivités territoriales concernées, **il est nécessaire de faire appel à la générosité des particuliers et des entreprises.** Participez à cette action en remplissant un bon de souscription, il vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt.

Recherches de l'atelier Histoire : Emblème de Maurepas

Le nom de la commune vient du latin *Mala Repasta* devenu **Malrepast** au moyen âge puis **Maurepas**. Les derniers seigneurs de Maurepas appartenaient à la famille des PHELYPEAUX qui portaient les armes blasonnées :



D'azur semé de quartefeuille d'or au franc-quartier d'hermine. Le blason de Maurepas est celui de Jean Frédéric PHELYPEAUX, comte de Maurepas né à Versailles 1701-1781 petit fils du chevalier de Pontchartrain, devint par la grâce de sa majesté LOUIS XV, dont il était ministre de la marine, comte de Maurepas.

L'Armorial Général de France a été établi, sous l'ordre du roi Louis XIV, par un édit de novembre 1696. Le roi proclame un édit prescrivant de dresser un Armorial, dont le généalogiste du roi, Charles René d'Hozier, serait le garde.

L'Armorial est ouvert à tous, nobles ou non, « qui par leur mérite personnel tenaient un rang d'honneur et de distinction ». Des bureaux sont mis en place où les possesseurs d'armoiries viendront faire leurs déclarations, et où ceux qui désirent en recevoir viendront présenter leurs demandes. Après examen, des brevets portant le dessin du blason leur seront remis, et leurs armes seront décrites et dessinées dans le recueil conservé à Paris (*Réf SHARY - Intermédiaire des chercheurs curieux n°500*). Ces armes furent adoptées par la municipalité.

En 1972, à la suite d'une demande des préfets à toutes les communes de France de se doter, en liaison directe avec la direction des archives de France, d'une marque symbolique urbaine. Pour Maurepas deux héraldistes s'opposent sur la nature du Blason Maurepasien : Suzanne GAUTHIER soutient que ce sont des quintefeuilles (fleur à cinq lobes), beaucoup plus courant en héraldique, tandis que Mireille LOUIS penche pour la quartefeuille (quatre lobes).

Le grand armorial de France infirme les quintefeuilles dont l'origine est, semble-t-il, liée à l'erreur d'un relieur. Mireille LOUIS est chargée par le maire, Guy SCHULER, de timbrer l'écusson de la ville afin d'apporter une touche officielle. Pendant 15 ans, jusqu'en 1993, le blason créé par Mireille LOUIS a ainsi écussonné les documents municipaux.



En 1993, comme un effet de loupe, le nouveau logo a extrait un quartefeuille du Blason. La quartefeuille, motif principal du blason, a été adaptée pour faire le logo de la commune. Le quartefeuille devenant le motif central, est étoffé d'une ellipse ouverte, tracée à la main. Les couleurs du logo, le bleu et le jaune, sont celles de Maurepas, et sont nées des armoiries de Jean Frédéric PHELYPEAUX. Maurepas possède alors son logotype. (Le logo de la ville a été récemment modernisé, et a fait évoluer son graphisme).

(Réf : BM Maurepas février-mars 1993)